

# Schéma territorial des services aux familles en Côtes d'Armor

**Orientation du schéma : Objectif 4 :** Améliorer progressivement le maillage du territoire en matière d'offre d'accompagnement à la parentalité dont l'objectif 4.4 « **Préserver les liens familiaux au-delà des conflits intrafamiliaux par d'autres offres de services** »

**Nom du groupe de travail :** Parmi les offres de services «conseil conjugal et thérapie familiale»

**Pilotes :** UDAF et Conseil départemental service PMI

**Participants :** UDAF, service PMI, Direction départementale de la cohésion sociale, DDCS, association de médiation familiale, thérapeutes, conseillers conjugaux, organismes de formation, Unité de thérapie familiale du Centre Benoît Menni, Association départementale des assistants maternels et assistants familiaux ADFAAM22, Adaléa, Centre information du droit des femmes, Maison de l'Argoat

## Objectifs :

La finalité recherchée est d'accroître l'efficacité de l'accompagnement des familles par une meilleure connaissance, par la complémentarité des approches et des compétences au sein du réseau des acteurs de la parentalité. Lutter contre les inégalités d'accès aux offres de service.

## Historique :

Le groupe s'est réuni quatre fois, de nouveaux acteurs ont rejoint le groupe lors de la dernière réunion de septembre.

## Actions entreprises :

- Mise en commun et validation des définitions du conseil conjugal et de thérapie familiale
- Recensement des services de conseil conjugal et de thérapie familiale sur le département toutes offres confondues publiques et privées
- Questionnaire envoyé aux professionnels repérés comme offrant les services de thérapie familiale, médiation et conseil conjugal.

## Projets / pistes de réflexions :

- Soirée avec les professionnels pour favoriser les échanges de pratiques, créer de l'interconnaissance, mieux repérer les services et aider les familles lors de l'orientation
- Communiquer sur l'offre existante. Définir les modalités.

**Contact pour s'inscrire au groupe :** [servicepmi@cotesdarmor.fr](mailto:servicepmi@cotesdarmor.fr)